

9^e journée d'études des Jeunes chercheurs du CRULH

Jeudi 2 avril

Metz – Espace Rabelais – Salle 2.25 (2^e étage)

Conseillers et experts

Argumentaire

La crise contemporaine du conseil et de l'expertise décrite par Gil Eyal en 2019 s'est manifestée avec une acuité encore soutenue dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19. Elle touche aussi bien à la compétence des conseillers et experts qu'à l'opacité de leurs activités, et à l'utilité que la société retire de celles-ci. Le contexte néo-libéral amplifie le recours à des « cabinets de conseil » privés, qui produisent rapports et recommandations en parallèle du travail des fonctionnaires, dans un flou artistique de prérogatives et de dépenses publiques.

Si crise il y a, il ne faudrait pas pour autant l'interpréter comme une spécificité de notre bureaucratie contemporaine. D'Aristote guidant Alexandre aux polytechniciens d'X-Crise tentant de résoudre la crise sociale et économique des années 1930, en passant par l'image d'Epinal du bon roi mal conseillé, les fonctions de conseil et d'expertise font partie intégrante de l'histoire politique et économique des sociétés. Le collectif des Jeunes Chercheurs du CRULH propose, au cours de cette journée d'étude, une réflexion trans-période sur ces conseillers et experts alors que la question est d'actualité brûlante depuis plusieurs décennies.

Longtemps réticents à employer le terme d'« expertise », les historiens et historiennes des périodes non contemporaines se sont emparés de l'expression depuis quelques années pour préciser ou dépasser la notion de conseil, ancree dans la modernité étatique européenne. Supérieurlin Ismard n'hésite-t-il pas à qualifier les esclaves publics d'Athènes d'experts dans un ouvrage qui leur est consacré, quand la Société des Historiens Médiévistes de

l'Enseignement supérieur public publie en 2012 les actes de son congrès annuel, dédié aux experts et à l'expertise au Moyen Âge.

Plus proche du vocabulaire institutionnel depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, la notion de « conseil » a fait l'objet de nombreux développements historiographiques qui s'inscrivent dans une histoire politique des États : ainsi le *concilium principis* romain, les *consejos* des monarchies ibériques, ou encore des situations institutionnelles plus éphémères comme la « polysynodie » instaurée en 1715 après la mort de Louis XIV. La notion de conseil comprise comme un rassemblement d'hommes – et plus rarement de femmes – gravitant autour du cœur du pouvoir s'est élargie progressivement, notamment à des institutions techniques : en France, le Conseil Général de l'Économie, aux États-Unis le *National Economic Council*. Mais c'est surtout, à l'époque contemporaine, sa généralisation à la vie économique et sociale en générale qui est frappante : conseils d'administration, ingénieurs-conseils, « boîtes de conseil », etc.

Cette journée d'études souhaite aussi donner une part importante aux questions de sémantique : quelles différences entre le conseiller de l'expert, l'expert de l'arbitre, le comité de la commission ? Qu'est-ce qu'une expertise économique, militaire, politique et les experts se distinguent-ils selon leurs champs de compétences ? Des expressions moins institutionnelles que relationnelles appellent également des analyses : « hommes de l'ombre », « éminence grise » ou encore, dans un registre anglosaxon, « *powerbrokers* ». À travers elles se déploie un sens politique relatif aux questions de transparence et de discrétion, d'aide à la prise de décision, d'influence. Tous ces termes semblent se rattacher à une définition centrée sur la production de savoirs – savoirs situés, savoirs d'État – destinée aux décideurs, eux-seuls responsables, *in fine*, de la mise en œuvre des politiques publiques.

Axe 1 : Acteurs et actrices du conseil et de l'expertise

L'étude des conseillers et experts dans la longue durée invite à replacer au cœur de l'analyse les figures humaines qui incarnent l'autorité du savoir, de l'expérience ou de la compétence, au service du pouvoir politique, religieux, économique ou social. Cet axe se propose d'interroger la diversité des profils de celles et ceux qui occupèrent – de l'Antiquité à

nos jours – des fonctions de conseil et d’expertise, ainsi que les conditions sociales, culturelles et institutionnelles qui ont rendu possible leur émergence.

Les recherches récentes ont montré que ces acteurs ne peuvent être réduits à une seule catégorie homogène. Comme l’écrivait Pierre Bourdieu, « les producteurs spécialisés de biens symboliques ne se définissent pas seulement par leur savoir, mais par la position qu’ils occupent dans un espace social et par les formes de légitimité qu’ils mobilisent » (*Homo Academicus*, 1984). Cette perspective incite à analyser la pluralité des trajectoires, allant des conseillers de cour et secrétaires humanistes de la Renaissance, aux experts juridiques et techniques du XIX^e siècle, jusqu’aux consultants et experts contemporains.

La question de la formation s’est-elle toujours trouvée, à toutes époques, aussi essentielle qu’elle a pu l’être, par exemple, dans le cadre de la formation des juristes et médecins au sein des universités médiévales, comme l’a montré Jacques Verger ?

L’axe entend aussi explorer la question des origines sociales. Les travaux de Norbert Elias (*La société de cour*, 1969) ont bien montré comment, dans l’Europe moderne, l’accès aux fonctions de conseil était structuré par des dynamiques de proximité avec le prince et par des stratégies de distinction. De même, l’historiographie récente sur les « experts » contemporains (Christophe Charle, *La République des universitaires, 1870-1940*, 1994) a souligné l’importance des appartenances sociales et familiales dans la constitution de réseaux d’autorité. Enfin, la diversité des profils mérite une attention particulière : théologiens, médecins, ingénieurs, juristes, diplomates, mais aussi figures moins institutionnalisées et controversées, comme devins, astrologues ou conseillères spirituelles, mais aussi rebouteux, “charlatans”, alchimistes et autres “faux experts” et “pseudo-scientifiques” dont la légitimité est concurrencée par l’apparition de nouveaux savoirs. L’enjeu serait aussi d’élargir la réflexion aux actrices du conseil et de l’expertise, trop souvent reléguées dans l’ombre mais désormais mieux mises en lumière par l’histoire du genre (voir par exemple Natalie Zemon Davis, *Women on the Margins*, 1995).

L’objectif est de mieux comprendre, dans la longue durée, comment se construit une autorité de conseil et d’expertise, et comment se transforme le statut social de celles et ceux qui incarnent ce rôle.

Axe 2 : Conseillers, experts et politique

Dans le chapitre du *Prince* intitulé « Des ministres des princes », Machiavel souligne la responsabilité du souverain dans le choix de ses ministres et conseillers : « La première conjecture que l'on fait d'un maître est de voir les hommes qu'il a autour de lui. Et quand ils sont capables et fidèles, on peut toujours le réputer sage, puisqu'il a su les juger capables et les maintenir fidèles ; mais quand ils sont autrement, on peut toujours porter mauvais jugement sur lui : car la première erreur qu'il fait, c'est dans ce choix qu'il la fait ». L'humaniste italien exprime le rôle central de l'entourage du prince dans la conduite des affaires de l'État à l'époque moderne, en insistant sur leurs « capacités » et leur « fidélité », gages de la « sagesse » du souverain. Autrement dit, un des enjeux du pouvoir réside, selon Machiavel, dans la faculté du prince à choisir son entourage ; les conseillers se présentent comme des personnages-clefs de l'exercice du pouvoir, dont il s'agira d'analyser et explorer, au cours de cette journée d'études, à la fois l'influence, le rôle et la fonction sur le temps long.

L'étude des conseillers, dans toute leur diversité (intermédiaires, ministres, religieux, hommes de l'ombre, « visiteurs du soir », experts, *spin-doctors*, membres des cabinets ministériels, etc.), occupe une place importante dans l'histoire politique. Ils sont ainsi qualifiés de « personnages complexes aux rôles occultes ou officiels » dans l'introduction du volume *Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité*, qui réunit les actes d'un colloque international tenu en 2015 à Paris et Besançon. La question de leur influence – en tant qu'ils proposent des idées et inspirent les décisions – se pose dès la période antique, et se prête à une investigation interdisciplinaire et transhistorique, comme en témoignent des recherches récentes, notamment centrées sur la figure contemporaine de « l'expert ». Une des ambitions de cette journée d'études consiste à apprécier l'influence et la fonction des conseillers et des experts dans la sphère politique, en tant que détenteurs d'un savoir spécifique et maillons essentiels de la prise de décision.

L'accent pourra être mis sur certaines caractéristiques majeures du rôle des conseillers et des experts dans le champ politique, aussi bien la question de leurs relations ambivalentes avec le pouvoir (fidélité, loyauté, courtoisie, flatterie mais aussi trahison, complot, mensonge et duplicité) que celle de leur responsabilité (par exemple, le « conseiller-fusible », rendu responsable d'une décision impopulaire ou inefficace, ou au contraire, l'homme de l'ombre, rarement inquiété et dont le pouvoir s'exerce en coulisses, dans ces *arcana imperii* chères à Tacite).

Axe 3 : Les régimes de conseil et d'expertise

L'axe 3 est dédié aux régimes du conseil et de l'expertise. Le conseiller et l'expert interviennent dans un cadre plus ou moins opaque, il peut être aussi bien public que privé, ponctuel ou pérenne. La question du régime juridique de ces activités touche donc autant aux questions de leur transparence que de leur contrôle.

L'expertise politique est celle qui interroge le plus à ce sujet. Le caractère relativement officieux des « hommes de l'ombre » et des « éminences grises », du père Joseph et sa robe de bure grise conseillant Richelieu à Raspoutine en passant par Talleyrand, doit être mis en regard avec les « chargés de mission », oubliés de l'histoire, dotés d'une tâche éphémère, juridiquement définie, souvent limitée à la réalisation d'un rapport sur une question particulière, mais dont l'impact sur l'action publique n'est pas toujours moins déterminant.

Des communications pourront également discuter de la diversité sémantique (conseiller, expert, arbitre, etc.). La multiplication, au XIX^e siècle, des entreprises de conseil, change le sens de ces activités qui ne se limitent plus seulement à une dimension proprement publique mais aussi mercantile, capitaliste, commerciale. Le conseil et l'expertise dans un cadre non politique relèvent-ils donc de logiques différentes ? D'où vient le besoin de conseil et fait-il l'objet d'un encadrement ? Est-il rémunérateur autant en capital financier qu'en capital social ?

À l'inverse, lorsque l'expertise touche au cœur du régalien et de la mission de l'État, comment s'organisent ces activités ? Nous pensons en particulier au conseil et à l'expertise militaires, fonctions réservées aux cercles restreints du pouvoir. Cet axe s'intéresse donc à qui peut prétendre conseiller et dans quel cadre, selon sa compétence.

Bibliographie indicative

ANCEAU Éric, *Les élites françaises : des Lumières au grand confinement*, Paris, Passés Composés, 2020.

COLLECTIF, « La ville et l'expertise », *Histoire urbaine*, n° 14, 2005.

CROOK John, *Consilium Principis. Imperial Councils and Counsellors from Augustus to Diocletian*, Cambridge, Cambridge University Press, 1955.

EYAL Gil, *The Crisis of Expertise*, Polity, New York, 2019.

EYMERI-DOUZANS Jean-Michel, BIOY Xavier, MOUTON Stéphane (dir.), *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.

ISMARD Paulin, *La démocratie contre les experts*, Paris Seuil, 2015.

JASANOFF Sheila, *The fifth branch: science advisers and policymakers*, Cambridge, Harvard University Press, 1990.

MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), *A l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Genève, Droz, 2003.

MICHON Cédric, *Conseils et conseillers dans l'Europe de la Renaissance (v. 1450 – v. 1550)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

MOUSNIER Roland et al., *Le Conseil du roi de Louis XII à la Révolution*, Paris, 1970.

PERICARD Jacques, *La part de l'ombre. Artisans du pouvoir et arbitres des rapports sociaux (VIIIe – XVe siècles)*, Limoges, Pulim, 2014.

QUEYREL-BOTTINEAU Anne, GUELFUCCI Marie-Rose, “Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité”, *Dialogues d'histoire ancienne*, supplément 17, Presses universitaires de Franche-Comté, 2017.

REINHARD Wolfgang, *Les élites du pouvoir et la construction de l'Etat en Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement supérieur public (dir.), *Experts et expertise au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

SCHAPIRA Nicolas, *Maîtres et secrétaires (XVI^e-XVIII^e siècles) : L'exercice du pouvoir dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Albin Michel, 2020.

STEIN Robert, *Powerbrokers in the Late Middle Ages. The Burgundian Low Countries in a European Context*, Turnhout, Brepols, 2001.

THUILLIER Guy, *Bureaucraties et bureaucrates*, Genève, Droz, 1980.

TURCAN Robert, *Vivre à la cour des Césars*, Paris, Belles-Lettres, 1987.

Pour répondre à l'appel à communications

Nous invitons les doctorants et doctorantes, jeunes docteurs, étudiants et étudiantes en deuxième année de master, en histoire, histoire de l'art, archéologie, musicologie, ou dans d'autres disciplines pouvant s'intégrer au cadre fixé dans cet appel, à nous faire parvenir une proposition de communication de 20 minutes qui sera poursuivie par 5 minutes de questions n'excédant pas 3 000 signes, accompagnée d'un CV universitaire, par mail à l'adresse suivante : jecrulh2026@gmail.com.

La date limite d'envoi des propositions est fixée au 16 janvier 2026. Les réponses seront envoyées dans les premières semaines de février.

Une publication des actes de la journée d'études sur le carnet Hypothèses du collectif des jeunes chercheurs du CRULH (<https://cjccrulh.hypotheses.org>) sera proposée sur le principe du volontariat.

Journée parrainée par : Julie d'Andurain, Professeur des universités en histoire contemporaine et Éric Anceau, Professeur des universités en histoire contemporaine.

Organisation (collectif des jeunes chercheurs du CRULH) : Quentin Jeanmichel, Arthur Fagnot, Raphaël Tourtet, Elise Bidon, Julie Bellotto, Thibault Simonneau, Chloé Eckenfelder-Olejnik, Sam Couqueberg, Hélène Bernardoff, Cécile Mirande, Mohamed Fares Younsi.